



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 27 - Septembre 2005 - 3,05 €

Sommaire

Souvenirs :
21 octobre 1961 page 2

La naissance
de la V^e République
et la CGT pages 3-5

Soirée du 30 Août 2005
page 6

Rencontres avec
nos camarades allemands
pages 7-9

Un départ regretté
page 10

Un homme public
page 11

La vie de l'IHS
page 12

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Les drames du « moins d'État »

Au début les gouvernants ont expliqué que l'Etat ne pouvait pas tout faire, que son rôle n'était pas de produire des voitures et des casseroles ! En vertu de ce discours les entreprises nationalisées, fleurons de notre économie, furent privatisées. Une fois cette première vague exécutée, ils entamèrent la deuxième, puis la troisième. Désormais l'Etat ne savait plus faire grand chose et le marché détruisait les monopoles publics garants d'équité, de liens sociaux, et de développement harmonieux au profit de monopoles-privés-rois-de-la-jungle.

C'est alors que les monsieur Plus de la pensée populiste libérale vinrent encore booster cette fureur. A les écouter l'Etat ne saurait s'impliquer dans l'éducation, la santé, la recherche. L'été 2005 a fait ses dégâts. D'abord, la privatisation des sociétés autoroutières qui ampute le budget national de moyens d'intervention dans l'essor du transport ferroviaire et prive le pays d'une des clés du développement durable. Ensuite, la baisse de la part de l'Etat dans le capital de France Télécom, un désengagement qui laisse plus de pouvoir à l'actionnariat privé et à ses desseins de rentabilité. Enfin, EDF est au bord de la privatisation, une décision idéologique dramatique pour l'avenir de chaque citoyen et de la Nation.

Tous ces apôtres de la privatisation sont habiles en communication mais pour notre part nous ne sommes pas obligés d'être aveugles. Fin août 2005, en Floride, la catastrophe humaine et économique annoncée est illustrante. Voilà, des scènes dignes du Tiers-monde au pays le plus riche incapable de secourir ses propres citoyens. Cette Maison-Blanche qui veut diriger le monde expose, à la planète entière, l'hécatombe de sa politique basée sur l'axiome : « l'Etat n'est pas la solution mais le problème ». A La Nouvelle-Orléans, faute de crédits fédéraux pour leur entretien les digues ont cédé, les secours n'ont pas fait face. Une fois encore « le moins d'Etat » vient de montrer son dramatique impact. Certes, l'Etat ne peut pas tout, mais sans lui on ne peut espérer ni cohésion sociale ni sécurité. CGFD.

Elyane BRESSOL,
secrétaire générale de l'IHS-CGT

PERSPECTIVES

• **Du 13 au 16 octobre**, l'IHS participera au 8^e rendez-vous de l'histoire à Blois sous la forme de la tenue d'un stand où nous présenterons nos livres et nos brochures.

• **Le vendredi 17 novembre** en collaboration avec le syndicat départemental de la Haute Vienne et la fédération, nous commémorerons le 60^e anniversaire du congrès reconstituitif de la fédération après la guerre en septembre 1945. Il a eu lieu à **Limoges...** dans la salle des fêtes de l'Evêché!

• **Les 1^{er} et 2 décembre**, nous participerons à Paris aux travaux du colloque organisé conjointement par l'IHS confédéral et l'université Paris 1 sur « le syndicalisme sous le régime de Vichy ». Nous présenterons 2 contributions, une à caractère général sur les associations professionnelles dans les PTT et une sur un militant CGT, **Marcel Hatet**, animateur d'une de ces associations à Nantes et fusillé par les nazis.

• **Les 8 et 9 décembre**, se tiendra sans doute à Cavailon (Vaucluse) le colloque sur la bataille des techniciens de 1969 à 1971 (voir page 12).

• **Le conseil d'administration de l'IHS** se réunira le 29 septembre 2005.

Le relais

5^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €
 Directeur de la publication: Bernard Bourche
 Rédaction administration:
 763, rue de Paris, case 345
 93515 Montreuil Cedex
 3^e trimestre 2005 - Dépôt légal N° 16050
 CPPAD N° 0902 681018
 Chevilon Imprimeur, 89100 Sens

Souvenirs : 21 octobre 1961 !

Dans son roman « *Les vivants et les morts* », Gérard Mordillat raconte la liquidation d'une usine « La Kos » dans les années 1990-2000. Une manifestation de la dernière chance s'organise... « *Hachemi marche en tête encadré par les plus âgés. J'espère que tu sais ce que tu fais mon fils, dit M. Djemai, qui s'appuie sur une canne. - Pas de problème répond Hachemi. Faites-moi confiance. - Je te fais confiance, mon fils. Je te fais confiance, mais j'étais à Paris en 1961 et je sais ce que c'est. - Ne vous inquiétez pas, c'est pas pareil... - C'est toujours pareil avec les flics, mon fils. Tu peux rien y faire. Tu sais nous on ne voulait de mal à personne. On voulait ce que de Gaulle avait dit : l'Algérie algérienne, mais la police s'en foutait. Elle voulait d'abord casser du bougnole* »...

Lui aussi, Jean-Marie Poubet s'en souvient.

J'étais appelé sous les drapeaux, 1^{re} section, 1^{re} compagnie au Mont Valérien en stage de dépanneur radio.

Dans la soirée juste après le repas, nous avons été désignés pour une « corvée ». Toute la section, en treillis, dans un camion, direction inconnue.

Nous sommes déposés devant le Parc des expositions de la Porte de Versailles. On nous explique que l'on doit garder les « cantines ».

Arrivée à l'intérieur, odeur nauséabonde, brouhaha total, et découverte du lieu !

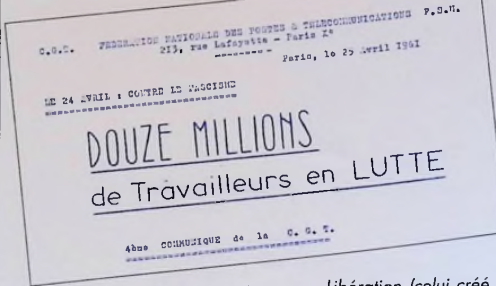
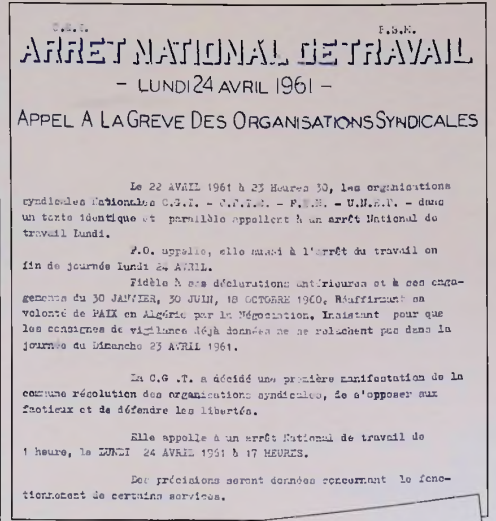
Trois remorques de cantines militaires à surveiller !! Mais environ 1 500 maghrébins, entassés autour d'une rangée de latrines perchée à 1,50 du sol, à la vue de tout le monde.

Arrivée quasi-permanente de « paniers à salade » bondées de maghrébins (recrutés au faciès d'après un policier

parisien !). Tous apeurés, certains venoient de toucher leur paye... comme par hasard, ils étaient fouillés.

Leur accueil était pour le moins musclé. Ils passaient

réactions des appelés étaient assez diverses (Il y en a qui voulaient uriner dans les cantines). Cependant à quelques-uns, nous avons décidé de téléphoner au journaux (*L'Huma*,



entre deux rangées de policiers ou CRS, armés de fusils dont ils inclinaient généreusement la crosse pour les frapper, y compris à la tête.

Cette ambiance m'a tout de suite rappelé des images de la rafle du « Vel. D'Hiv » en 1942.

Nous sommes restés environ jusqu'à 3 h du matin. Les

Libération (celui créé à la libération), *Le Monde* pour que la presse puisse avoir connaissance des faits... mais nous n'étions pas rassurés sur les suites militaires que nous pourrions avoir donc nous avons sollicité notre anonymat. Dans un coin, à l'abri des regards, j'ai vu au moins trois cadavres.

Jean Marie **POUBET**
Né le 5 août 1941

La naissance de la V^e République et la C.G.T.

Ne jamais se laisser rebuter par les difficultés

• Le 1^{er} juin 1958, le général De Gaulle est investi Président du Conseil par l'assemblée nationale qui lui accorde les pleins pouvoirs. Un gouvernement est constitué avec toute la droite et le parti socialiste SFIO. Trois jours plus tard, le parlement est mis en congé... la IV^e République est morte.

Une nouvelle constitution est élaborée, le chef de l'État devient maître suprême dont tout dépend, cette constitution est soumise à référendum.

« Il faut dire non au pouvoir personnel, non à la dictature » déclare la CGT dans une résolution adoptée à l'unanimité par le Comité Confédéral National des 11 et 12 juin 1958.

Pendant ce temps⁽¹⁾, les dirigeants de FO et de la CFTC refusent toute unité d'action, agitant le spectre d'un hypothétique Front Populaire (article de Botheau dans Force Ouvrière du 5-6-58). Quant à la CFTC-PTT, son secrétaire général Charles Fleury écrit, sans retenue, que De Gaulle était le mieux placé pour aller « dans le sens de l'efficacité. C'est pourquoi notre espoir l'accompagne » (Lien Professionnel de juin 1958).

• **Le 28 septembre 1958, par 79,25 % de « OUI », la Constitution de la V^e République est adoptée.** On a beaucoup plus voté pour De Gaulle que pour la constitution, que malheureusement la plupart des votants n'ont pas lu. Ce qui n'empêche pas le journal Combat du 29 septembre de dire dans son éditorial « Un OUI immense et lourd... la révolution silencieuse vient de

recevoir la sanction populaire légale. Le gouvernement est fort d'un consentement conscient, innombrable. Pour lui, la véritable épreuve commence. Il a le soutien du pays, un soutien réfléchi ».

Rappelons, qu'au plan politique, le Parti Communiste est la seule force à se battre pour le NON au référendum.

• Lors des législatives des 23 et 30 novembre, il y a 23 % d'abstentionnistes, mais un raz de marée se produit au profit des gaullistes (198 élus contre 16 en 1956), la droite modérée progresse également quant

avec les fondés de pouvoir du grand capital, qui réglera les problèmes posés devant le pays : qu'il s'agisse de la crise économique ou la guerre d'Algérie. Pour la République et la paix, de nouveaux combattants, demain, se lèveront. Mais il est temps pour certains de comprendre que l'audace des factieux est faite de la division des démocrates ».

Constatant les résultats - de nombreux leaders de la IV^e République ont été battus : Mendès France, Laniel, E. Faure, Ramadier, Mitterrand, Deferre, Pineau, Lacoste, etc., J. Duclos lui-même a perdu son siège de

• Le 21 décembre De Gaulle est élu confortablement Président de la République.

Celui-ci se déclare d'emblée « au-dessus des partis » même de celui qui l'a porté au pouvoir. Il met en garde les députés, il ne tolérera pas de vote hostile contre le gouvernement sinon, c'est la dissolution automatique de l'assemblée nationale. Il applique aussi la théorie du « domaine réservé » dont la liste sera modifiée et allongée selon les circonstances.

« Le domaine réservé suscite la création à l'Élysée d'un groupe de fonctionnaires chargés d'aider le chef de l'état à exercer son pouvoir personnel. Cette théorie peut paraître en contradiction avec les articles 20&21 de la Constitution, lesquels disposent : « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation... le Premier ministre dirige l'action du gouvernement ». ⁽⁴⁾

Une nouvelle situation, sérieuse et dangereuse, est créée. Les hommes du grand capital ont tout investi. Le gouvernement, le parlement, tous les rouages de l'État. Mais très vite les mesures que le pouvoir prend et l'action de la CGT au plan syndical contribuent à éclairer sur la nature de classe de celui-ci.

• Dès l'arrivée de De Gaulle, comme Président du Conseil (cette fonction deviendra celle de Premier ministre avec la Constitution de la V^e République) l'austérité fût érigée en système : les salaires, les traitements et retraites bloqués sauf pour la police. Fin décembre

LA C.G.T. vous dit :
Le 28 septembre, votez NON

Travailleuses et Travailleurs de France

Tract CGT du 5 septembre 1958

au poujadisme⁽²⁾, il se volatilise. Les socialistes perdent la moitié de leurs sièges et les communistes, avec 20 % des voix, n'ont que 10 députés (145 précédemment), c'est l'effet du scrutin majoritaire uninominal et du redécoupage des circonscriptions.

Ce qui fait dire au journal l'Humanité du 1^{er} décembre « Grâce au scrutin de voteurs, entrée en masse de députés réactionnaires et fascistes au parlement ». Et dans l'éditorial René Andrieu ajoute : « Ce n'est pas l'élection de cette nouvelle « chambre introuvable » où les ultras de la colonisation voisinent

Montreuil - De Gaulle aurait dit : « Qu'est ce qu'on leur a mis ! », et il aurait ajouté : « Evidemment, j'aurais aimé un peu plus de socialistes pour équilibrer la législature ». ⁽³⁾

Pourquoi ce bouleversement ? D'abord l'extraordinaire prestige dont jouit le général De Gaulle et ensuite l'extrême discrédit de cette fin de IV^e République. Mais aussi un goût certain pour le renouveau, ainsi sur 544 députés sortants seuls 146 sont réélus, les nouveaux candidats n'ayant pas encore baigné dans « le système » - recueillent presque partout les préférences des électeurs.

La naissance de la V^e R

Ne jamais se laisser re

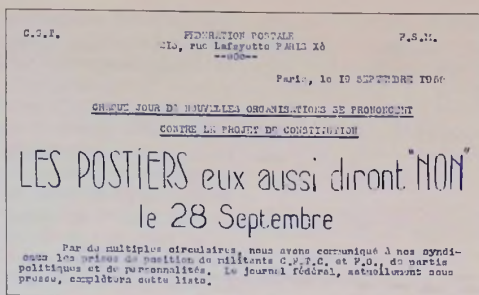
Pinay dévalue de 17,5%, décide de l'application du franc lourd en 1960. Il annonce des mesures contre la Sécurité Sociale, l'instauration d'une franchise de 3000 frs, une véritable taxe sur la maladie.

Durant toute cette période c'est le recours aux décrets-lois et aux ordonnances, ce que l'on peut qualifier, sans risque de se tromper, de mauvais coups contre les travailleurs.

En 7 mois, écrit le journal France-Soir de janvier 1959, le gouvernement de de Gaulle a pris 300 ordonnances, avec l'accord du Parti Socialiste (SFIO) puisque les ministres socialistes ne s'en iront que le 8-1-59 (le 9, M. Debré est nommé 1^{er} ministre par De Gaulle désormais installé à l'Élysée), ils entreront dans une « opposition constructive », le Parti Socialiste mènera jusqu'en 1960 une campagne sur le thème⁽⁵⁾ de « la juste répartition des sacrifices ».

Parmi les ordonnances, il y a celle du 4 février 1959 promulguée par M. Debré, mais préparée par G. Mollet, auparavant ministre d'état du gouvernement De Gaulle. Elle annule le statut progressiste des fonctionnaires du 19 octobre 1946 de M. Thorez, le nouveau texte abandonne toute référence au minimum vital pour les traitements et retraites, limite la compétence des organismes paritaires dont la consultation devient facultative etc. Tout un programme pour les fonctionnaires !

« Sitôt passé le premier moment de découragement après ce scrutin (le réfé-



rendum du 28-9-58. NDLR), nous avons compris qu'il serait dangereux de nous replier sur nous-mêmes. Nous avons estimé que les travailleurs - qu'ils aient voté « OUI » ou « NON » avaient des intérêts communs à défendre, qu'il nous appartenait de les unir sur ce terrain, même s'ils n'étaient pas encore conscients de la nature réelle du pouvoir » rappelle G. Séguin ancien secrétaire général de la CGT de 1967 à 83.⁽⁶⁾

En effet « la CGT a dénoncé la nature du pouvoir qui venait de s'instaurer et les conséquences qu'entraînerait sa politique. Patiemment, souvent seuls dans le mouvement syndical, nous avons mené une opposition résolue, sans nous laisser rebuter par les difficultés » ainsi s'exprime B. Frachon à l'époque secrétaire général de la CGT.⁽⁷⁾

Cette attitude de la CGT va payer.

Dès mars 1959, la CGT (et parallèlement la CFTC) décide d'une semaine d'action qui connaît un grand succès et se concrétise par de nombreuses luttes unitaires dans les entreprises et départements.

Un cartel de défense de la Sécurité Sociale (mis en place par une cinquantaine d'organisations, dont la CGT et la CFTC) est à l'initiative d'actions, dont de puissants rassemblements le 30 mai 1959.

Début juin, De Gaulle, qui venait de déclarer que « le gouvernement ne recule pas » se voit contraint d'annuler la franchise de 3000 frs, d'augmenter de 10% les allocations familiales, de rétablir certaines retraites du combattant.

• Et dans la fonction publique, la riposte s'organise également : semaine revendicative du 21 au 28 février 1959, les fonctionnaires participent aux luttes d'ensemble mais encore à des journées d'action spécifiques le 13 et 21 octobre ; le 2 décembre CGT, CFTC et FO (la FEN refuse) appellent à la grève, ce sera le mouvement le plus puissant depuis 1953, avec près d'un million de grévistes. Ce même mois le Premier ministre Debré est battu sur la loi d'aide à l'école privée. Le pouvoir doit une nouvelle fois reculer et ceci après le cuisant échec de De Gaulle sur l'intéressement des travailleurs à la marche (la

productivité) des entreprises, la fameuse association « capital-travail ».

• Dans les PTT, la préparation du budget pour 1959, placée sous le signe de l'austérité par les ministres Pinay et Giscard d'Estaing, se traduit par la suppression des crédits pour la réforme du cadre B et les révisions indiciaires des agents d'exploitation. Ce budget des PTT est devenu la seule affaire des banques et des grands trusts des télécommunications ; on n'y trouve plus rien pour le personnel. A cela s'ajoute le report des mesures d'augmentation des traitements dans l'ensemble du secteur public, tandis que des augmentations importantes des impôts indirects (la TVA en particulier) sont décidées : au total une chute brutale du pouvoir d'achat... Le 4 septembre 1958, à Paris, avec la CGT le personnel des PTT est dans la rue, il répond « NON » à De Gaulle qui avait convié les Parisiens à venir écouter son discours de présentation de la Constitution de la V^e République ; le peuple de Paris a répondu NON, malgré les violences policières.

• 17 mars 1959 : Première manifestation devant le ministère des PTT depuis l'arrivée de De Gaulle.

17 mars 1959 les CIEM et AI agissent avec la CGT. 130 délégués se rendent au ministère des PTT pour déposer les signatures recueillies dans les services. Ils réclament la carrière unique CIEM-CPIEM, la révision des indices des AI et

République et la C.G.T.

lutter par les difficultés

une carrière sur 18 ans, la prime de technicité et le service actif pour les deux catégories. (voir le bulletin des installations CGT d'avril 1959).

En mars, le 18 se déroulent les élections aux CAP, la CGT recueille 65 000 voix dans les PTT ; il s'agit bien là de l'expression d'un large accord avec notre syndicat.

En août, cinq semaines de grèves pour la suppression de la distribution du samedi après-midi. Cette grève est suivie dans de très nombreux bureaux de province et de la banlieue parisienne. Les camarades de Nice RP font la une du journal de la Fédération postale de septembre 1959.

21 octobre, les retraités des PTT sont nombreux à manifester dans le cadre de la journée d'action de la fonction publique où 40 000 fonctionnaires se retrouvent dans les rues de Paris pour exiger l'augmentation des traitements à l'appel de la CGT, CFTC, FO et FEN.

26 octobre, unis avec les installations, les OET, le service auto, les dessinateurs, les lignes, les inspecteurs des télécoms, les techniciens cessent massivement le travail (appel CGT-CFDT-FNT) le journal *l'Aurore* parle de 50 à 95 % de grévistes parmi la catégorie selon les centres.

Le 28 octobre, le secrétaire d'état à la fonction publique Joxe reçoit la Fédération CGT-PTT, un crédit de 2 milliards est affecté à la revalorisation des indemnités de mission et déplacements.

Le 2 décembre la grève est d'une extraordinaire



Journée d'action de la Fonction Publique le 21 octobre 1959

puissance, comme le titre l'éditorial de G Frischmann dans la Fédération postale : « Le gouvernement devra céder ».

• **Ce ressaisissement des travailleurs**, après nombre d'illusions créées autour de de Gaulle, de sa personne, de sa politique **montre bien que la classe ouvrière avait conservé la foi en sa force**. Cela montre aussi que la CGT a eu raison de faire confiance à ceux que certains appellent aujourd'hui « les gens d'en bas » mais aussi aux cadres et techniciens, elle a eu raison de les unir sur leurs revendications générales mais aussi particulières, comme ce fût le cas pour les agents des installations des PTT, dès mars 1959 et

d'autres catégories par la suite.

Il n'a pas fallu un an pour que la classe ouvrière se ressaisisse ; les luttes ne cesseront pas, comme les efforts de la CGT pour unir les postiers dans les luttes.

Bernard BOUCHE

NB : Dans cette étude des années 1958-59, l'auteur n'a abordé que l'aspect des luttes revendicatives au lendemain du coup de force du 13 mai 1958, que courageusement, dénonçait la Fédération Postale CGT. Les initiatives diverses et les luttes pour la Paix en Algérie auraient bien entendu mérité un long développement.

1 Article de G. Frischmann dans le journal de la Fédération

CGT-PTT n°299 de septembre 1988.

- 2 Du nom de son créateur Pierre Poujade, ce mouvement professionnel de la défense des commerçants et artisans se transformera très vite en organisation politique d'extrême droite, des jeunes comme J.M. Le Pen, la rejoindront.
- 3 « Histoire de la France contemporaine » tome 7 Page 119. Éditions Sociales LCD, citant J.R. Tournoux dans « Secrets d'État ». Plan, Paris 1961, page 80.
- 4 « Cent ans de République » tome 9 page 149 de J. Chastenet. Édition Talandier, 1970.
- 5 « Les fonctionnaires, sujets ou citoyens 1947 à 1981 » de R. Bidouze. Éditions Sociales.
- 6 « Lutter » de G. Séguéy, Stock, 1975.
- 7 « Au rythme des jours » de B. Frachon. Éditions Sociales, 1969.

Soirée de l'été de l'IHS PTT

1945, année du renouveau

Le 30 août a eu lieu au centre Benoît Frachon, la 8ème soirée de l'été de la fédération et de son IHS PTT. Cette année parmi les 56 participants, de nombreux secrétaires départementaux de syndicats. La soirée animée par **Colette Duynslaeger**, secrétaire générale de la fédération avait pour thème « 1945, année du renouveau ». Elle a permis à notre ami **Alain Gautheron** de brosser un large panorama des faits historiques qui ont jalonné 1945⁽¹⁾ mais aussi de démontrer leurs causes et leurs conséquences. C'est dire la richesse de « l'entreprise » et le succinct de ce compte-rendu. La conférence fera l'objet d'une brochure!

...

Quand 1945 commença la guerre n'est pas finie, la France n'est pas totalement libérée. La situation au niveau national et mondial a évolué pendant la guerre, elle a des répercussions sur la fin des combats en Europe avec la capitulation de l'Allemagne le 8 mai et sur la suite.

Les accords de Yalta (conférence du 4 au 11 février 1945 à laquelle la France ne participe pas), reflètent le rapport des forces entre les Américains et les Britanniques et l'URSS. Les Etats-Unis en même temps combattent le nazisme et entendent

modérer les pays qu'ils libèrent à leur convenance!⁽²⁾

Après la victoire, la situation en France n'est pas étrangère à l'évolution de la situation internationale qui voit très vite se détériorer les rapports entre les alliés; mais elle a des points particuliers. L'unité pour chasser les nazis, empêcher la mainmise des Etats-Unis ne fait pas disparaître une contradiction fondamentale que la guerre n'a pas effacée. Celle des intérêts opposés entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. La résistance est populaire fortement marquée à gauche notamment par le PCF et la CGT, l'affrontement est donc inévitable avec ceux, dont de Gaulle, qui malgré ses dires sur le discrédit du patronat et de la bourgeoisie essaie de marginaliser la résistance intérieure et place à presque tous les postes de responsabilités des hommes prédisposés à remettre en selle la grande bourgeoisie comme classe dominante.

Deux questions essentielles sont au cœur de l'affrontement de classe en 1945. la question du relèvement économique et celle des institutions. La CGT réunifiée (accords du Perreux en 1943) avec ses 5 700 000 d'adhérents va s'engager totalement sur ces deux questions et participer à la délégation des gauches⁽³⁾ (PC - PS - radi-

caux - CGT - Ligue des droits de l'homme).

La bourgeoisie, non sans problème dans son propre camp, choisit par peur d'un bouleversement social de se placer sous la coupe des Etats-Unis pour relever économiquement le pays. C'est en opposition avec le programme du CNR. Si de Gaulle est d'accord pour redonner à la nation ses grands moyens de production, il ne va pas jusqu'au bout de la démarche qui permettrait un changement d'orientation radical en matière de politique économique. Sa conception autoritaire de l'état, d'un régime au pouvoir exécutif fort et limitant les pouvoirs de l'assemblée nationale s'oppose à celle du parti communiste qui entend élargir la démocratie avec une assemblée constituante souveraine.⁽⁴⁾

Le CCN de la CGT du 27 mars 1945 engage la classe ouvrière à lutter pour le redressement économique et à participer à l'effort de guerre des alliés et pose en termes précis les revendications immédiates à satisfaire. Celui du 4 septembre 1945 souligne les résultats acquis à mettre au compte de l'action syndicale mais aussi les obstacles que continuent de dresser les hommes des trusts et de Vichy. « Il faut » dit Benoît Frachon « gagner la bataille de la production sans oublier de défendre les revendications

ouvrières », ce qui se transformera par la formule « Produire d'abord, revendiquer ensuite » formule qui servira d'argument aux tendances anarchistes et réformistes dans la CGT pour dénoncer les liens entre le PC au gouvernement et les communistes dans la CGT!

Toutefois, il est vrai que l'urgence économique gêne la défense des revendications. Le fait de dire ou de laisser dire que la grève à cette époque est « l'arme des trusts » n'est pas mobilisateur pour l'action. Cette stratégie met parfois en difficulté les militants; on le verra notamment dans les PTT. Un chapitre de la conférence est consacré à leur histoire en 1945. nous aurons l'occasion d'y revenir. On peut déjà se reporter aux travaux de l'IHS.

Serge LOTTIER

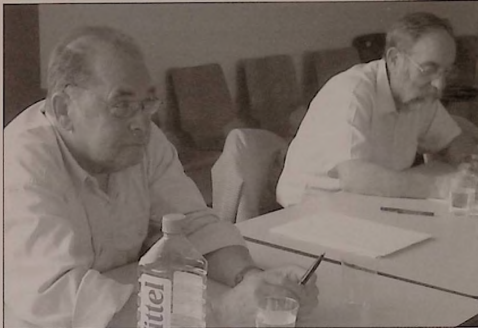
1 Nous ne nous donnons pas pour objectif dans ce compte-rendu de citer les faits.

2 Voir l'AMGOT en France.

3 De Gaulle refuse de recevoir la délégation le 1^{er} septembre avec comme argument : la CGT ne peut pas faire de politique ! Réponse de Jouhaux : « Tous les membres de la CGT, la CGT elle-même garde le droit de participer activement à la bataille électorale surtout lorsqu'il s'agit d'une consultation de l'importance de celle à laquelle le pays va être appelé à participer » (La future constitution !).

4 À cette époque plus de 25% des électeurs et électrices votent pour le PCF.

Rencontre avec nos camarades allemands de la région de la Hesse



Erwald Wehner - J.C. Lourdez

Le vendredi 17 juin a eu lieu au siège fédéral, une réunion qui marque la capacité de l'histoire sociale à transmettre le témoin pour l'avenir.

Colette Duynslaeger et Jean Souleil pour la fédération et les membres du bureau de l'IHS ont reçu 4 syndicalistes allemands de la région de la Hesse (Francfort). Parmi eux 3 pionniers : Horst Bouillon, Erwald Wehner, Wolfgang Atzer⁽¹⁾, des premières rencontres entre la CGT PTT et le DGB de la région de la Hesse (voir ci-dessous les contributions de Georges Bressol et de Rudi Muller) et Hans Kroha, vice-président de Verdi de la région.

Après une contribution de la secrétaire générale de la fédération sur la situation en France au lendemain du référendum et la situation à La Poste, à France Télécom et celle de la délégation allemande, le débat a permis de constater que la même politique « libérale » avait les mêmes conséquences dans les deux pays. Cela nécessitait le renforcement de la solidarité et de l'action commune.

C'est pour aller dans ce sens que « les anciens » des deux pays ont souhaité que les contacts continuent avec la nouvelle génération.

Pour ce faire, Colette Duynslaeger et Hans Groha sont d'accord pour que les régions de la Hesse, Ile de France et Rhône Alpes (comme lors des contacts des années 1960) travaillent à des rencontres en 2006. Ainsi le témoin de l'histoire sera transmis à l'avenir !

1. Contribution de Georges Bressol au colloque de l'IHS CGT (confédéral) des 1^{er} et 2 décembre à Marseille sur les relations de la fédération CGT PTT et les syndicats DGB PTT de la Hesse (RFA).

Les échanges avec les syndicalistes des postes et télécommunications ont tenu une bonne place dans les relations internationales de la Fédération CGT-PTT. Quand et comment sont-ils nés ? Quelles ont été leurs évolutions ?

Dans les deux décennies qui ont suivi la guerre de 1939-1945, la Fédération a eu la ferme volonté d'établir des contacts pour des échanges avec tous les syndicats des PTT des pays d'Europe occidentale, y compris ceux de la RFA. Or, ils étaient tous adhérents à la CISL sauf ceux de l'Italie et de l'Espagne qui boudaient

assez ouvertement la FSM. Etre affilié à des organisations différentes et opposées ne facilitait pas les choses. En France, dans les PTT, la vigueur de la polémique entre FO et CGT ajoutait des difficultés amplifiées par le poids réel de FO au sein de l'IPTT (branche professionnelle de la CISL) qui interdisait tous contacts avec les organisations de la CGT. Cette consigne était observée, comme en témoignent les nombreux refus opposés aux multiples sollicitations. Signalons qu'en 1951 a été prononcée, par le ministre des PTT, la révocation de Georges Frischmann et de René Duhamel, dirigeants de la Fédération CGT-PTT, « coupables » d'avoir signé un accord de coopération et d'amitié avec la Fédération des PTT du FDGB de RDA.

A l'époque, l'adhésion de la Fédération CGT-PTT à l'UIS-PTT, branche de l'UIS-Fonction publique de la FSM, était loin d'être formelle. Au travers d'une réelle activité de la branche PTT nous visions à saisir toutes possibilités ou opportunités de contacts. Des camarades de la RDA avaient gardé des contacts avec des syndicalistes de l'Ouest. Il y avait en RFA des militants progressistes, antifascistes, pacifistes animés d'une volonté de contacts avec la CGT. C'est en octobre 1962 que de premiers contacts ont eu lieu entre Horst Bouillon, président du Syndicat du DGB de la poste d'Offenbach/Main (RFA) et André Dunet de la Fédération CGT-PTT. De personnels et un peu confidentiels ces contacts se sont rapidement transformés en échanges de délégations. Ainsi, au mois d'août 1963, une première délégation de la Fédération CGT-PTT⁽²⁾ s'est rendue à Offenbach/Main. Lors de cette première rencontre avec H. Bouillon participaient des membres du Bureau syndical⁽³⁾

et le secrétaire du Syndicat des postes de Francfort/Main, Rudi Muller. La délégation a visité un central téléphonique et a participé à une croisière sur le Rhin avec 150 syndicalistes retraités de la poste allemande.

Cette rencontre fut suivie d'une délégation à Paris de syndicalistes d'Offenbach qui ont eu des discussions avec la direction de la Fédération CGT-PTT. Deux mois plus tard, en novembre 1964, Robert Galm, du Syndicat d'Offenbach/Main, passant outre aux interdits du DGB, intervenait à la tribune du Congrès fédéral soulignant la communauté d'intérêts et d'actions des postiers français et allemands pour la défense de leurs revendications, pour la paix et contre la bombe atomique. A noter que le secrétaire régional du DGB-PTT de la Hesse, Oscar Rudolf, était favorable au développement des rapports avec la CGT.

Ensuite, en octobre 1967, une première rencontre régionale a lieu à Lyon, les villes de Lyon et Francfort sont officiellement jumelées ce qui servait de couverture à ces échanges. A l'issue de cette rencontre fut signée une déclaration commune entre Louis Viannet, secrétaire général du syndicat des PTT du Rhône, et Rudi Muller, secrétaire général du syndicat DGB-PTT de Francfort/Main. La presse lyonnaise fit état de cette double initiative qui ne fut pas du tout appréciée par le secrétaire général de la Fédération FO des PTT qui fit condamner les signataires par l'IPTT tout le président était alors Karl Stenger, secrétaire général de la Fédération du DGB-PTT.

Il fut alors interdit à nos interlocuteurs de Francfort et d'Offenbach de participer au 20^e Congrès de la Fédération

Rencontre avec nos de la région

CGT-PTT. Néanmoins, cette déclaration lyonnaise sera un coup d'envoi à de nombreux échanges de délégations entre les syndicats des PTT de la région de Hesse et ceux de Rhône-Alpes. Dans le même temps, le Syndicat des PTT d'Offenbach amorçait des relations et des échanges avec le Syndicat des PTT des Hauts-de-Seine, Offenbach étant jumelé avec Puteaux (Hauts-de-Seine).

Il convient de souligner tout le courage, la détermination et la persévérance dont ont fait preuve les militants du DGB pour développer des relations avec des organisations de la CGT. La voie était jalonnée de nombreux obstacles qu'ils ont su surmonter. Par exemple, elle comportait le risque, en qualité de fonctionnaire, d'être frappé d'interdit professionnel. Aucune pression, aucun interdit n'empêchèrent les rencontres de se multiplier : à Francfort, à Offenbach, à Paris, à Strasbourg, en Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-Seine et même à Saint Gervais avec la participation du Syndicat des PTT de Genève.

Un témoignage de leur ténacité et de leur lucidité dans l'engagement des syndicalistes allemands est illustré par le fait qu'à leur initiative fut adoptée, au Congrès de la Fédération DPG-DGB, une résolution se prononçant pour l'établissement de contacts officiels avec la CGT, allant dans le sens d'une large coopération unitaire du mouvement syndical international. Cette expérience de contacts avec les syndicalistes allemands a ceci de particulier qu'elle était réfléchie, discutée en termes de stratégie visant à déboucher sur un élargissement de nos relations internationales, en premier lieu avec la Fédération DPG-DGB. La Fédération CGT-PTT a fait le choix de décentraliser les rela-

tions au niveau des syndicats et des régions pour les enraciner et donner ainsi plus de poids et d'efficacité à sa démarche.

Il faut bien reconnaître que cela n'a pas été sans quelques difficultés pour faire partager aux organisations et aux militants le bien-fondé de ces relations. Il faut se souvenir des débats, des hésitations parmi les militants français, entre ceux encore fortement marqués par la guerre, qui avaient du mal à se dégager de la seule évocation « ennemis d'hier » et qui

stratégie en se moquant des frontières. Nous constatons d'ailleurs que les mauvais coups portés au service public ou au personnel par l'administration allemande, avaient un calendrier d'avance. L'action pour la paix entre nos deux peuples et dans le monde faisait l'objet d'un profond accord. En revanche la construction de l'Europe donnait lieu à des débats passionnés et forts intéressants. Les syndicalistes allemands admiraient notre capacité et notre facilité, selon eux, à déclencher

Dans les années 1960, l'environnement était plus que défavorable à des relations franco-allemandes : période chaude de la guerre froide ; l'Allemagne coupée en deux ; l'affiliation à des organisations internationales différentes ; en France, la division syndicale qui provoquait un climat d'hostilités et d'affrontements. L'environnement d'aujourd'hui : l'Allemagne réunifiée ; la réconciliation franco-allemande a été célébrée au plus haut niveau ; l'Europe est devenue une réalité ; la monnaie est commune ; la CES existe et la CGT siège dans ses instances ; en France, un climat plus coopératif marque l'activité et l'action syndicales.

Or, il faut bien constater que pendant la période de la décennie 1990 les relations ont subi un certain relâchement. En Allemagne, la restructuration syndicale, avec la création de Verdi, a profondément modifié, en les intégrant, les structures et les syndicats de la Fédération DPG-PTT. Les militants avec lesquels nous avions des liens ont pris leur retraite et n'ont plus de responsabilités essentielles dans les nouvelles structures.

Parallèlement, en France, les branches Poste et Télécoms ont subi d'importants bouleversements et les équipes des syndicats qui avaient des relations se sont beaucoup renouvelées.

Depuis 2002, sur l'initiative de l'IHS-CGT-PTT, les liens se sont renoués et des rencontres ont repris avec les initiateurs des relations avec Offenbach et Francfort. Elles visent à établir un pont entre le passé, le présent et l'avenir dans le but de pérenniser ces relations avec les générations actuelles. Un programme d'échanges a été défini en commun, il est en cours de concrétisation : les seniors de Rhône-Alpes avec



L'interprète Hans Kvoba Wolfgangatzert

plus est « réformistes », et ceux et celles qui avaient conscience que l'enjeu du maintien de la paix était au cœur de l'effort. Ces relations au rythme d'un échange annuel de délégations et de participations à certains congrès ou événements importants ont permis de tisser des liens de fraternité et d'amitié et de gagner les militants à la nécessité de cette coopération.

Nos discussions ne manquaient pas de faire ressortir que les personnels de nos deux administrations étaient confrontés à la même politique, aux mêmes ambitions du capital, souvent soumis aux mêmes patrons qui décident de leur

des grèves, en revanche, ils comprenaient mal notre faible taux de syndicalisation.

Que ce soit au plan politique, européen, syndical, la situation actuelle nous donne raison d'avoir, il y a 40 ans, initié les premiers contacts et su, malgré les obstacles, entretenir et développer des relations d'échanges et de coopérations. Ces relations ont, modestement sans doute, contribué à l'évolution de la situation actuelle des relations entre nos deux pays et au plan syndical européen.

La comparaison de quelques aspects permet de mesurer le chemin parcouru.

camarades allemands de la Hesse

ceux de la région de Hesse et les jeunes franciliens avec ceux de la région de Hesse. Par ailleurs, en février 2004, a eu lieu une rencontre entre la Fédération CGT-PTT et Verdi.

Il y a tout lieu de se réjouir de ces évolutions car les raisons sont toujours aussi prégnantes pour qu'aujourd'hui, à tous les niveaux, les organisations syndicales de chacun des deux pays entretiennent des échanges et des coopérations pour défendre les intérêts des salariés, qui avec la construction de l'Europe sont de plus en plus communs.

2. Extraits du livre de Rudi Müller von Berliksverband. ZUR. Geuwerkschaft⁽⁴⁾ (traduit par Angelina Samson)

4 - Coopération de tous les syndicats en Europe

La «guerre froide» entre les pays de l'Ouest et les états socialistes de l'Est faisait tort à l'activité internationale des syndicats.

Pendant qu'une grande partie des syndicats Confédération internationale des syndicats libres (siège à Bruxelles), une petite partie était membre de la Fédération des syndicats mondiaux (siège à Prague).

Déjà en 1964, le rassemblement annuel de la Ortsverwaltung (département) de Francfort avait appelé la DGB et la DPG de réagir aux conséquences du développement du capitalisme en Europe et de contribuer à une évolution pacifique.

Le point de départ pour cette prise de position était l'accumulation de fusions de grandes entreprises et d'exploitation de travailleurs par le capital qui en résultait.

Le congrès annuel revendiquait la coordination de l'acti-

tivité dans la Communauté économique européenne (CEE).

Et pour donner un exemple, le gouvernement français avait annoncé qu'il laisserait participer à ses côtés la CGT, membre de la FSM, aux débats autour de la CEE (il veut sans doute dire que la CGT était consultée).

L'Ortsverwaltung (Direction départementale) a décidé de concrétiser une rencontre avec la CGT des PTT de Lyon.



Colette Duynslaeger, Serge Lotier, Georges Bressal, Horst Bouillon

Le président de la Ortsverwaltung de Francfort a convenu avec l'accord du secrétaire général de la région de la Hesse d'une rencontre officielle avec la direction de la CGT PTT Lyon. Il s'agissait des premières rencontres officielles entre la DGB et la CGT, cette rencontre a eu lieu sur l'initiative de la CGT PTT à Lyon avec la participation d'une délégation de 6 personnes de l'Ortsverwaltung de Francfort sous la direction de son président. A la fin une déclaration commune a été rédigée. Le contenu faisait part des entretiens afin de parer aux difficultés attendues sur cette rencontre par l'IPPT dont le président était Carl Stenger, président de la DPG.

Quelques semaines après la rencontre, la confrontation attendue avec Carl Stenger a eu lieu. Il a reçu une plainte du secrétaire général de FO PTT dénonçant les relations entre l'Ortsverwaltung de Francfort et la CGT PTT de Lyon. FO PTT s'appuyait sur un article paru dans un journal français sur cette rencontre.

Les déclarations du secrétaire général de FO PTT ont été atténuées suite à un entretien

s'est passé ainsi. J'admets également que les communistes en France ne peuvent pas être comparés avec les communistes à l'Est car leurs tâches ne sont pas définies de la même façon ».

Le congrès annuel suivant saluait la prise de contact et invitait la direction locale à continuer les échanges avec la CGT PTT et à entreprendre un dialogue avec FO PTT si celle-ci n'exigeait pas d'être le seul partenaire syndical en France.

Ainsi ont eu lieu dans les années suivantes nombreuses rencontres amicales et ouvertes avec la CGT PTT Lyon et FO PTT Lyon en Allemagne et en France.

A l'automne 1972, le cercle d'échanges internationaux a été élargi. Le premier entretien avec le syndicat PTT de Genève a eu lieu à Saint Gervais près de Chamonix en présence de la CGT PTT de Lyon et de l'Ortsverwaltung de Francfort de la DPG.

Avec ces contacts la DPG Ortsverwaltung de Francfort avait donné le coup d'envoi à une coopération internationale ouverte. Ceci trouvait son expression dans le programme de la DPG formulé en 1974, dans lequel il est dit : « On doit trouver des structures qui permettent aux syndicats de coopérer indépendamment de leur appartenance à une organisation internationale ».

- 1 Il faut ajouter les camarades Rudi Müller et Robert Glam.
- 2 Georges Frischmann, Louis Viannet, André Dunet, Claude Galan tous membres du bureau de la Fédération CGT-PTT.
- 3 Norbert Schaft, Eberald Kerb, Robert Galm.
- 4 Pages 59 à 61.

entre Carl Strenger, la direction de la Hesse représentée par Oskar Rudolf et l'Ortsverwaltungsvorstand (Direction départementale de Francfort).

A la remarque du camarade Stenger qui n'avait pas le souvenir d'une décision d'autorisation d'une prise de contact avec les syndicats communistes en France, Rudy Muller répliqua qu'il n'y avait non plus de décision interdisant à l'Ortsverwaltung de Francfort d'avoir des échanges syndicaux avec la CGT PTT de Lyon qui appartenait au plus puissant syndicat français qui participait aux discussions de la CEE.

A la fin de la discussion, Carl Stenger a dit : « Je vois camarade Müller que tout

Un départ regretté



Cassandre Jouot

Notre archiviste, Cassandre JOUOT, nous a quitté pour rejoindre son compagnon en Normandie ! A cette occasion, nous avons agrémenté son départ par un apéritif le 29 juin. Après l'intervention de Colette Duynslaeger qui a souligné la qualité du travail de Cassandre et sa disponibilité pour nous aider à passer le relais à une ou un archiviste. Serge Lottier s'est rappelé quelques souvenirs...

« C'est l'IHS qui est à l'origine de ton arrivée. Un IHS dont la création a d'ailleurs mûri à l'ombre de nos archives, dont chacun s'accorde à dire qu'elles sont d'une richesse exceptionnelle.

Pour l'historien, les archives sont une drogue dont il est dépendant, mais comment travailler sur l'histoire, si les archives sont difficilement exploitables ? La priorité a donc été de s'atteler à classer nos archives. Oui, mais comment ? Par qui ? Madame Anne Burnel, responsable des archives de La Poste, nous a conseillé. Nous l'avons rencontrée et nous avons été séduits par tes connaissances professionnelles, ton esprit ouvert, avec un cœur de battante... et la Fédération t'a embau-

chée. Je ne sais pas, si toi tu as bien choisi mais pour nous, nous pensons avoir fait le bon choix !

Tu as très vite assimilé ce que pouvait être une organisation syndicale telle que la CGT. Nous avons voulu te la montrer telle que son Histoire l'a faite, porteuse de valeurs universelles toujours agressées par nos adversaires, toujours remise en question par ces broyeurs de vie que sont les patrons et l'état patron. Au travers de nos archives, tu connais nos combats, nos espoirs et nos épreuves, l'engagement des hommes et des femmes qui n'ont pour se battre que leurs mains et leur conscience. Si tu n'étais pas imprégnée de ces idées, tu n'aurais pas relevé ce challenge qu'était un plan complet d'archivage et tu n'aurais pas réalisé ce travail remarquable que tu as fait.

Nos archives servent aussi au rayonnement extérieur de la Fédération. Tu as compris cela et

tu as su recevoir et conseiller nombre d'étudiants qui venaient travailler le côté syndical de leurs travaux. Tu as également participé à des rencontres entre archivistes, dans des organisations extérieures à la CGT, dans lesquelles la CGT et aussi notre Fédération des PTT participent.

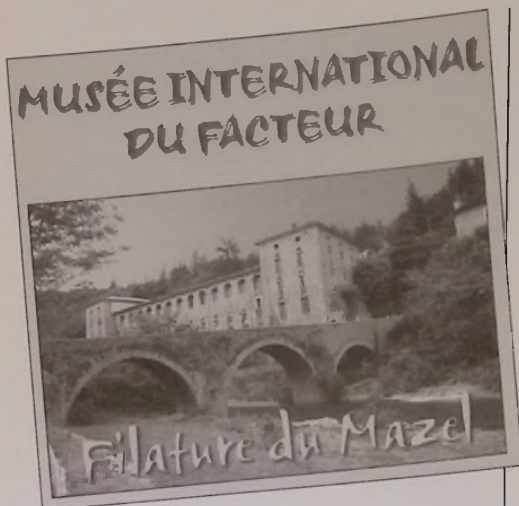
Enfin, tu nous a appris à respecter les archives. Pour toi, un historien qui ne respecte pas les archives, ne respecte pas l'histoire !...

...Bien sûr Cassandre, il n'y a qu'à se rappeler comment était la salle des archives à ton arrivée et ce qu'elle est devenue aujourd'hui, mais encore lire ton plan d'archivage, pour regretter ton départ avant un archivage complet. Mais la vie est ainsi faite et il faut l'assumer. Nous le ferons avec un ou une autre archiviste, en nous référant à ton travail, à ton esprit ouvert, spontané, moqueur, ta gentillesse, ta disponibilité ».



Serge Lottier, Cassandre Jouot, Colette Duynslaeger

Un homme public



Si vous passez en Cévennes, arrêtez vous au lieu dit « Le MAZEL » au pied de l'AIGOUAL. Dans une ancienne filature se situe le MUSEE INTERNATIONAL du FACTEUR, n'hésitez pas à demander votre chemin au préposé!

C'est un musée unique au monde réservé aux facteurs des cinq continents. Cette filature composée de deux salles immenses (en tout 500 mètres carrés) où 130 pays sont représentés, est un lieu magique. Cette collection originale a vu le jour grâce à



Photo : La Marseillaise (Gard - Hérault)

la passion de deux préposés aujourd'hui à la retraite. Lucien et sa compagne forment un couple « estampilé » service public, mission de leur vie professionnelle qu'ils prolongent par l'existence du musée.

Durant plus de 20 ans ils ont rassemblé des centaines de costumes et d'objets qui sont les attributs de tous les facteurs. Par leur travail de recherche, de contacts, de courriers, ils donnent à voir le rôle social du facteur. Exemple de leur persévérance, ils ont écrit 20.000 lettres pour 1.000 réponses reçues!

Depuis toujours le courrier transporté est le moyen de communication entre les hommes : à pied, à cheval, à vélo, en auto, dans les airs et par le rail, tous les moyens de transports sont utilisés à ses fins. Quand au facteur, il est par excellence l'homme public n°1 avec qui chacun entretient des liens privilégiés aussi bien dans les villages que dans les quartiers.

Lucien explique qu'après bien des péripéties, il est satisfait que sa collection trouve la place qui lui revient dans les locaux restaurés de la filature gérés par l'office du tourisme du canton de Vallerauge, sous l'égide de la communauté de communes de l'AIGOUAL.

Au cours de la visite, on peut admirer de nombreux mannequins revêtus de costumes élégants (150) et couvre-chefs (300), des boîtes aux lettres, des véhicules et autres matériels postaux provenant de 130 pays. Il y a aussi la salle de stockage où dorment des habits

et attributs répertoriés et classés qui attendent de prendre place à leur tour dans le musée.

Lucien est intarissable sur les contacts qu'il a noués tout au long de sa carrière. Il a été invité à BERLIN au MUSEE DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE, seul musée au monde des activités postales.

C'est en compagnie des deux collectionneurs que nous avons découvert ce musée, mais l'heure de la retraite ayant sonné, c'est un jeune passionné d'histoire qui est aujourd'hui chargé de la continuité de l'œuvre entreprise.

Si l'avenir du MUSEE INTERNATIONAL DU FACTEUR semble assuré, qu'en est-il de celui du facteur? A l'heure de la marchandisation totale des activités postales, la POSTE supprime des emplois dans tous les métiers comme chez les facteurs. Avec la loi de déréglementation postale adoptée définitivement à l'Assemblée Nationale le 12 Mai 2005, en Ardèche par exemple, les prévisions pour 2009 font état de 35 bureaux de poste au lieu des 170 actuels.

Le MUSEE INTERNATIONAL DU FACTEUR, musée de mémoire présenté de manière très pédagogique, est à visiter : le passé et le présent s'y bousculent et interpellent l'avenir.

Merci à Lucien, à sa compagne ainsi qu'à leur successeur pour cet après midi de bonheur passé en leur compagnie au milieu de leur magnifique collection.

Colette SCHWARTZ

L'INSTITUT A PARTICIPE

- au congrès des Ardennes le 4 mai,
- aux journées d'études confédérales (IHS) a Aussois en Savoie du 24 au 27 mai,
- à la journée syndicale et festive de la région de Dijon le 9 juin (120 participants),
- à une rencontre avec nos camarades allemands de la région de la Hesse les 17 et 18 juin (voir l'article),
- au départ de Christian Klowkowski qui a quitté ses responsabilités de secrétaire régional pour devenir responsable de l'UFR le 24 juin au Mans,
- à l'inauguration à Paris de l'avenue Benoît Frachon et de la place Henri Kraczkuzki les 13 mai et 23 juin,

L'IHS a interviewé Ginette Le Borgne sur sa période militante 1940-1953 le 1^{er} juin, et Alain Gautheron (l'interview va paraître dans le Relais de décembre).

L'IHS a tenu une réunion le 16 juin pour mettre en chantier les travaux sur une histoire de la fédération CGT PTT de 1945 à 1981.

UN MILITANT A LIRE

Nos amis de l'UFR publient un numéro spécial du *Militant* sur la conférence nationale de Ronce les Bains des 5, 6 et 7 avril 2005. son contenu est intéressant à plus d'un titre. Outre l'ensemble des interventions et débats sur la question des retraités et de leur devenir, on lira une page de notre histoire sur les 30 ans de l'UFR et l'intervention de l'IHS, sur le rôle des retraités pour écrire notre histoire. **Le numéro : 3 euros à commander à l'UFR CGT PTT - Case 545 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex**

COLLOQUE sur la bataille des Techniciens : C'est dans deux mois !!

On le sait, le colloque sur la bataille des techniciens 1969-1971 aura lieu les 8 et 9 décembre (lieu à préciser). Si Marseille, Lyon, Caen, Nantes... sont sur le pont, si le contenu des journées est en cours d'élaboration, il reste beaucoup à faire pour que ce colloque soit une réussite. Alors que vous soyez techniciens retraités, encore en activité ou si vous êtes d'une autre catégorie, faites-vous vite connaître à l'IHS, si vous désirez participer à ce colloque (c'est indispensable pour des questions d'organisations : voyage, hôtel, restauration, ...) et si vous avez des documents ou photos, n'hésitez pas à nous les confier. **Merci.**

NOUS AVONS RECU

- Les Cahiers de l'IHS de Haute-Savoie qui retracent la création de la Bourse du travail d'Annecy en 1895.
- La revue n° 86 « Mémoire d'Ardèche et temps présent » où il est question de « Communiquer en Ardèche de La Poste à Internet ». Un dossier de 88 pages que nous a envoyé notre ami Serge Der Loughian qui se prépare à créer un IHS CGT départemental.
- Les Cahiers de l'IHS de la métallurgie. Ils contiennent un dossier de Jean Magniadas sur le thème « Qu'est-ce que l'histoire sociale ? » « Elle permet d'expliquer le monde et elle est une méthode efficace d'analyse du réel, c'est à ce titre qu'elle donne aussi les moyens de le transformer... »
- Les Cahiers d'histoire des télécommunications et de l'informatique. Des articles sur le 20^e anniversaire du plan Câble, le projet industriel de l'E10.
- Les Cahiers de l'IHS Rhône Alpes n° 72 : du plan Monet au plan Shuman - Du contrôle ouvrier aux comités d'entreprises, etc.
- Les Cahiers de l'IHS des cheminots n° 26 avec notamment un article sur le détachement d'occupation de la SNCF en Allemagne en 1945.
- Les Cahiers d'histoire (revue d'histoire critique) numéros 94, 95 : un dossier sur les révoltes... au temps de la révolution française 1779 à 1802. L'abolition des droits féodaux en France (ce n'est pas seulement la nuit du 4 août 1789!) et un article sur les premiers votes des femmes et le comportement du Parti communiste.
- L'album du mouvement social 1958-1974 où est retracée l'épopée du Front populaire par l'historien Jean Vigneux. Cet album-agenda est édité 2006 par nos amis de l'IHS de la Seine saint Denis. Prix : 15 €



Adhésion à l'Institut d'Histoire Sociale de la fédération CGT des PTT

Adhésion individuelle 2006

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :

**Institut
d'Histoire
Sociale
CGT - PTT**

263, rue de Paris
Case 545
93515 Montreuil
cedex
Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22

♦ **13 €** pour recevoir « Le Relais » 4 fois par an

♦ **18 €** pour recevoir « Le Relais », adhérer à l'IHS, être informé des travaux de l'IHS et voter à l'assemblée générale

Ci-joint un versement de francs
Chèque à l'ordre de : Institut d'Histoire Sociale CGT-PTT - CCP : 20625.80 R Paris.
A Le
Signature